

Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit Fondation pour la collaboration confédérale Fondazione per la collaborazione confederale Fundaziun per la collavuraziun federala

Berne, le 14 janvier 2019

Communiqué de presse

Le Prix du fédéralisme 2019 revient à Eva Maria Belser, co-directrice de l'Institut du Fédéralisme

Eva Maria Belser est la lauréate du Prix du fédéralisme 2019. La spécialiste en droit public et co-directrice de l'Institut du Fédéralisme (IFF) de l'Université de Fribourg est honorée pour son engagement en faveur du fédéralisme. Le prix a été remis dans le cadre du Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui » d'Interlaken par le conseiller d'État Pascal Broulis, président de la Fondation ch, et par la conseillère d'État Heidi Z'graggen, vice-présidente.

La Fondation ch a décerné le Prix du fédéralisme 2019 à Eva Maria Belser, professeure de droit public à l'Université de Fribourg. Elle est honorée pour son engagement dans le domaine de la recherche comparée sur le fédéralisme et pour la promotion de ce dernier. Outre ses activités de recherche et de co-direction de l'IFF, Mme Belser donne régulièrement des conférences dans le monde entier, sensibilisant ainsi le public suisse et international aux enjeux du fédéralisme.

Comme l'a souligné la conseillère d'État Heidi Z'graggen dans son éloge, Eva Maria Belser est passée maître dans l'art de convaincre des atouts du fédéralisme, se faisant ainsi l'ambassadrice du système politique de la Suisse et du modèle d'organisation fédéraliste en général. Elle le démontre à la tête de l'université d'été internationale, dédiée aux sujets du fédéralisme, de la décentralisation et de la résolution de conflits. Autre exemple de son action de sensibilisation au fédéralisme : le programme de trois mois organisé par l'IFF qui accueille des chercheurs des quatre coins du monde.

Eva Maria Belser est titulaire depuis 2008 de la chaire de droit public et de droit administratif I de l'Université de Fribourg et co-directrice de l'Institut du Fédéralisme. Avec son équipe, elle enseigne et mène des recherches dans les domaines du droit constitutionnel suisse et du droit comparé et sur des sujets relevant du droit international. Elle voue aussi un intérêt particulier aux droits fondamentaux et humains, à la démocratie, à l'État de droit et au rôle social de l'État.

Contact/informations

- Pascal Broulis, conseiller d'État, président de la Fondation ch et président du jury, 079 435 01 78
- Roland Mayer, directeur de la Fondation ch, 031 320 30 00

Lien d'accès aux textes

http://www.chstiftung.ch/fr/federalisme/prix-du-federalisme/

- Discours d'éloge prononcé par Heidi Z'graggen, conseillère d'État
- Photo de la cérémonie de remise du prix

Le Prix du fédéralisme décerné par la Fondation ch

Tous les ans, la Fondation ch attribue le Prix du fédéralisme à une personne ou à une institution qui, par son action ou son œuvre, défend le fédéralisme suisse et encourage son développement de façon novatrice, ou contribue à son renforcement. Cet engagement peut être politique, culturel ou civil. Le premier prix a été décerné en 2014 à l'ancien conseiller fédéral Arnold Koller, le second à l'humoriste Emil Steinberger en 2015. En 2016, c'est le projet PRIMA du canton de Neuchâtel qui a été mis à l'honneur pour son programme d'immersion précoce. Le lauréat 2017 a été l'Assemblée interjurassienne (AIJ), suivi en 2018 de l'ancien conseiller d'État schwytzois Franz Marty.